

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 06965

Numéro SIREN : 508 373 321

Nom ou dénomination : SOCIETE CONCESSIONNAIRE DES AEROPORTS DE NANTES

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2022 sous le numéro de dépôt 18734

SOCIETE CONCESSIONNAIRE DES AEROPORTS DE NANTES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux associés

SOCIETE CONCESSIONNAIRE DES AEROPORTS DE NANTES

1973 Boulevard de La Défense
92000 NANTERRE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIETE CONCESSIONNAIRE DES AEROPORTS DE NANTES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 30 mai 2022

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bertrand Baloché



COMPTES ANNUELS

Société : Société Concessionnaire des Aéroports de Nantes

Forme juridique : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : 1973 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE

Date de clôture : 31/12/2021

Sommaire

<u>Bilan - Actif.....</u>	<u>3</u>
<u>Bilan - Passif.....</u>	<u>4</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>5</u>
<u>Compte de résultat (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits marquants de l'exercice.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>7</u>
<u>Notes relatives au bilan.....</u>	<u>8</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>8</u>
<u>Capital social et réserves.....</u>	<u>9</u>
<u>Produits constatés d'avance et charges à payer.....</u>	<u>10</u>
<u>Etats des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>11</u>
<u>Notes relatives au compte de résultat.....</u>	<u>12</u>
<u>Opérations avec les parties liées.....</u>	<u>13</u>
<u>Tableau des filiales et des participations.....</u>	<u>14</u>

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Autres participations	1 507 500		1 507 500	1 507 500
Créances rattachées à des participations	4 946 501		4 946 501	4 394 903
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	6 454 001		6 454 001	5 902 403
Total Actif Immobilisé (II)	6 454 001		6 454 001	5 902 403
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 873		6 873	21 089
TOTAL Disponibilités	6 873		6 873	21 089
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	6 873		6 873	21 089
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	6 460 874		6 460 874	5 923 492

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé :	1 507 500	1 507 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	150 750	150 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
Report à nouveau	677 828	344 528
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	379 758	333 300
Sous-Total : Situation Nette	2 715 836	2 336 078
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 715 836	2 336 078
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :	3 733 340	3 570 992
TOTAL Dettes financières	3 733 340	3 570 992
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 378	2 004
Dettes fiscales et sociales	7 320	14 417
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL Dettes d'exploitation et divers	11 698	16 421
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	3 745 038	3 587 413
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	6 460 874	5 923 492

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 373	2 005
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			7 373	2 005
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-7 373	-2 005
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			551 598	491 335
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			551 598	491 335
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			27 548	26 413
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			27 548	26 413
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			524 051	464 922
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			516 678	462 917

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	136 920	129 617
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	551 598	491 335
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	171 840	158 034
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	379 758	333 300

Faits marquants de l'exercice

La pandémie de Covid 19 n'a eu aucun impact sur les comptes de la Société.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises, au Code de commerce (Art L123 à L 123-21) et au PCG (Art 831-1S),

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

Principales règles comptables

Immobilisations financières

Titres de participations

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition et à la comptabilisation des actifs, SCAN intègre dans la valeur de ses titres les frais liés à leur acquisition. Si le coût est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une provision pour dépréciation (à caractère financier) est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est, le cas échéant, ajustée en fonction des perspectives de résultats et de développement des sociétés concernées.

Les plus ou moins-values dégagées en cas de cession de titres de participation sont enregistrées en résultat exceptionnel.

Créances et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non-recouvrement de ces créances.

Informations complémentaires

Identité de la société consolidante

La Société est consolidée par intégration globale dans les comptes de VINCI SA, au capital de 1 480 905 940 euros, située au 1973 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE, RCS NANTERRE 552 037 806

Notes relatives au bilan

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation	
		Virement	Cession		Valeur d'origine	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						

Capital social et réserves

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N- 1	Clôture
Capital social ou individuel	1 507 500					1 507 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport,						
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	150 750					150 750
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	344 528				333 300	677 828
Résultat de l'exercice	333 300	379 758			-333 300	379 758
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 336 078	379 758				2 715 836

Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	150 750			150 750	10
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
TOTAL	150 750			150 750	10

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

	Montant
Four. - Biens & prest. Service	178
Fournisseurs FNP	4 200
TOTAL	4 378

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			4 946 501	4 946 501	
Prêts					
Autres immos financières					
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			4 946 501	4 946 501	
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances					
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés					
Securité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts				
	Etat - divers				
Groupes et associés					
Débiteurs divers					
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT					
Charges constatées d'avance					
TOTAL DES CREANCES			4 946 501	4 946 501	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		3 733 340	3 733 340		
Fournisseurs et comptes rattachés		4 378	4 378		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	7 320	7 320		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		3 745 038	3 745 038		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Notes relatives au compte de résultat

Résultat d'exploitation

Les charges d'exploitations sont composées des frais de fonctionnement

Résultat financier

Les produits perçus des participations comprennent les intérêts du prêt consenti à SCAGO.

Impôt sur les sociétés

Le résultat fiscal de SCAN étant bénéficiaire, il a été constaté une charge d'impôt sur les bénéfices de 136 920 euros dans les comptes 2021.

Ventilation de l'impôt (hors CICE) :

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	516 678	136 920
Résultat exceptionnel		
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
TOTAL	516 678	136 920

Opérations avec les parties liées

Le tableau ci-dessous fait apparaître les montants, inclus dans diverses rubriques du bilan et des comptes de charges et produits financiers, qui se rapportent à des opérations faites avec des sociétés consolidées par intégration globale dans le bilan du Groupe Vinci.

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

ACTIF	
Actif immobilisé	
Titres de participation	1 507 500
Créances rattachées à des participations	4 946 501
Autres titres immobilisés	
Prêts et autres immobilisations financières	
Actif circulant	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres débiteurs	
Comptes courants de trésorerie de sociétés apparentées	
PASSIF	
Emprunts et dettes financières divers	
Comptes courants de trésorerie de sociétés apparentées	3 733 340
Dettes d'exploitation	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes	

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat

PRODUITS FINANCIERS	
Comptes courants de trésorerie	
Prêts aux filiales	
Dividendes	
Autres produits financiers	551 598
CHARGES FINANCIERES	
Comptes courants de trésorerie	27 548
Emprunts souscrits	
Autres charges financières	

Tableau des filiales et des participations

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	Valeur nette comptable
SCAGO	150 750	1 507 500
Autres titres (non détaillés)		
Total des titres en participation		
(montant net de provisions)		1 507 500

SOCIETE CONCESSIONNAIRE DES AEROPORTS DE NANTES

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.507.500 euros
Siège social : 1973 Boulevard de la Défense – 92000 Nanterre
508 373 321 RCS Nanterre

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 MAI 2022

Le trente mai deux mille vingt-deux, au siège social,

La société VINCI Airports, Société par Actions Simplifiée au capital de 2.421.296.514 euros, dont le siège social est situé 1973 Boulevard de la Défense – 92000 Nanterre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 410 002 075 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Nicolas NOTEBAERT, Président,

Associé unique de la Société Concessionnaire des Aéroports de Nantes (SCAN) S.A.S.,

Après avoir pris connaissance des documents prévus par la Loi et constaté que les mêmes documents avaient été communiqués au Commissaire aux comptes,

A statué sur les points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, connaissance prise du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,
- Affectation du résultat de l'exercice 2021,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Et a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 379.757,86 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice 2021

L'Associé unique, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2021 font apparaître un bénéfice de 379.757,86 euros, décide d'affecter ce bénéfice au compte « Report à Nouveau » dont le solde créditeur de 677.828,44 euros au 31 décembre 2020 après affectation, se trouvera porté à un solde créditeur de 1.057.586,30 euros au 31 décembre 2021 après affectation.

L'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES
31 décembre 2018	800.000 euros
31 décembre 2019	NEANT
31 décembre 2020	NEANT

TROISIEME DECISION

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

L'Associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

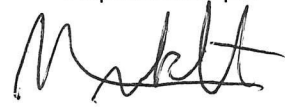
QUATRIEME DECISION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

VINCI AIRPORTS SAS

Représentée par

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Notebaert', written over a horizontal line.

Nicolas NOTEBAERT

Président